



Madame, Monsieur,

L'année 2020 marquera notre histoire comme jamais. La déferlante de la vague Covid était impressionnante et nous a obligé à nous adapter et à nous réorganiser.

Nos clubs ne sont pas en reste avec un arrêt prématuré des compétitions aux 2/3 de la saison 2019-2020 et une interdiction d'organiser des manifestations extra-sportives, poumon financier indispensable de leur fonctionnement.

Au-delà du soutien moral, il était important de leur apporter un soutien financier et c'est à ce titre que la Fédération a mobilisé ses instances pour mettre en place un fonds de solidarité de 10€/licencié réparti de la manière suivante : 7€ de la FFF et 3€ des Ligues et District. Pour l'Alsace, c'est un effort de plus de 100 000€ de la part du District d'Alsace vers ses clubs, puisé directement dans les réserves de l'instance.

Cet engagement d'un montant total de près de 20 millions € a permis aux clubs de souffler en ce début de saison 2020 puisqu'il absorbe une partie des coûts de licence.

Afin de constituer ce fonds, la FFF a puisé 8 millions dans l'enveloppe normalement attribuée au Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) partant du principe qu'en cette période tendue, les investissements des collectivités sont revus à la baisse.

Cela dit, l'Alsace fait encore une fois figure d'exception puisque les projets de sécurisation, de création de terrain, de club-houses perdurent et nous remercions chaleureusement toutes les collectivités qui jouent le jeu et continuent d'accompagner le développement de nos associations et de notre sport.

Malheureusement, les crédits d'accompagnement aux travaux d'infrastructure ayant été réduits de plus de 50%, le contingent alloué pour la saison 2020/2021 vient d'être épuisé. Il ne nous est donc plus possible à ce stade d'accompagner de nouveaux projets.

Si l'équilibre financier de votre projet dépend de l'aide du FAFA, nous vous invitons à reporter sa réalisation sur la saison prochaine. Nous alertons toutefois sur le caractère évolutif des critères d'attribution et nous ne pouvons pas à ce stade nous engager sur un accompagnement financier la saison prochaine.

Cela dit, nous vous encourageons à continuer de porter à notre connaissance vos projets pour que nous puissions effectuer à vos côtés toutes les vérifications réglementaires.

Encore une fois, nous vous remercions pour votre volonté à accompagner le développement du sport dans votre commune et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Michel Aucourt
Président